

Diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur

Est admissible aux examens en vue de l'obtention du DAES :

1. le titulaire du seul CESS obtenu dans les formes d'enseignement général, technique, artistique ou professionnel, au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992-1993, dans un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice organisé ou subventionné par la Communauté française ou obtenu au plus tard à la fin de l'année civile 1993 devant le Jury de la Communauté française ;
2. le détenteur d'un titre d'études pour lequel l'avis ou la décision d'équivalence, prise en application de la loi du 19 mars 1971 relative à l'équivalence des diplômes et certificats d'études étrangers, limite totalement ou partiellement les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur.

Inscription premier cycle :

- ☐ Première session (mois): année scolaire 20...../20.....
- ☐ Deuxième session (mois): année scolaire 20...../20.....

Je suis un ou des cours de l'EAD pour me préparer aux épreuves :

- ☐ Oui
- ☐ Non

Coordonnées du candidat (à remplir en lettres majuscules) :

NOM					
PRÉNOM		SEXE			
LIEU de NAISSANCE				PAYS	
DATE de NAISSANCE					
ADRESSE	Rue et numéro				
	Code postal		Localité		
TÉLÉPHONE			GSM		
COURRIEL					

À fournir lors de l'inscription :

- **Deux photos** récentes, format carte d'identité ;
- Une copie recto et verso de la carte d'identité ou d'un document d'identité valable ;
- Une **preuve de paiement valable** de 50 euros versés sur le compte bancaire suivant :
IBAN : **BE50 0912 1105 1518**
BIC : **GKCCBEBB**
Communication : « **Inscription - nom, prénom – DAES 1 ou DAES 2** »

Pour le candidat (ou son responsable) bénéficiant du revenu d'intégration sociale OU demandeur d'emploi : joindre une attestation datée de moins d'un mois de l'organisme compétent ;

- Copie du CESS requis OU de l'avis ou de la décision d'équivalence qui limite totalement ou partiellement les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur ;
- Le bulletin d'inscription dûment complété et signé ;
- Si vous bénéficiez d'une dispense pour un ou plusieurs cours, veuillez fournir une copie de l'attestation de dispense.



Le dossier d'inscription est obligatoirement envoyé **par voie recommandée**, pendant les périodes d'inscription (le cachet de la Poste faisant foi), à l'adresse postale suivante :

Jury de la Communauté française de Belgique
Inscription – DAES 1 ou DAES 2
Rue Adolphe Lavallée 1 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Cochez la ou les branche(s) que vous présentez :

Matière obligatoire (examen écrit) :

Français : dissertation ou compte rendu critique d'un texte en langue française

Une matière à choisir parmi la liste suivante (examen oral) :

- ☐ Français (5h)
- ☐ Mathématique (4h)
- ☐ Sciences (3h)
- ☐ Formation historique et géographique (3h)
- ☐ Sciences économiques (4h)
- ☐ Sciences sociales (4h)
- ☐ Latin (4h)
- ☐ Langue moderne I (4h) : Néerlandais
- ☐ Langue moderne I (4h) : Anglais
- ☐ Langue moderne I (4h) : Allemand

Fait à....., le.....20.....

Signature du candidat

Signature parentale (parent ou tuteur), pour les
candidats âgés de moins de 18 ans